



le proprietaire ne veut pas faire l'etat des lieux d'entree

Par **suze**, le **08/11/2009** à **21:00**

Bonsoir,

voici mon souci: j'ai signe mon bail lundi dernier et le proprio m'a dit qu'il m'enverrait l'état des lieux que je signerais si je suis d'accord. Le Depuis je ne l'ai pas reçu, en même temps mon nom n'était pas sur la boîte. Mais quand je lui demande des nouvelles car beaucoup de choses sont en mauvais état ou casses, je n'ai aucune réponse (Grande absence). Donc je voudrais savoir si je dois m'inquiéter car il me semble que sans état des lieux je suis censée l'avoir reçu en bon état. Est ce que je dois appeler un huissier? On peut faire un état des lieux après la signature du bail?

Merci d'avance